

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Europe et des affaires  
étrangères

**Arrêté du 12 décembre 2023 portant nomination des représentants du personnel à la formation spécialisée instituée au sein du comité social d'administration centrale**

NOR : EAEA2333949A

**La ministre de l'Europe et des affaires étrangères,**

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 21 avril 2022 instituant des comités sociaux d'administration au ministère de l'Europe et des affaires étrangères ;

Vu le procès-verbal des opérations électorales du 8 décembre 2022 ;

Vu la correspondance de la CFTC du 8 décembre 2023,

**Arrête**

**Article 1**

Sont nommés en qualité de représentants du personnel à la formation spécialisée instituée au sein du comité social d'administration centrale :

**Au titre du syndicat CFDT-MAE**

Titulaires :

- M. MOURIEZ Emmanuel
- Mme BINIO Sylvie
- Mme BARBIER Carole

Suppléants :

- Mme CHAUVEAU-SOCHNIKOV Catherine
- Mme MARTINEAU Frédérique
- M. CHOKRI Mohamed

**Au titre de la liste d'union CGT-MAE / FSU-MAE / SOLIDAIRES Affaires Etrangères**

Titulaires :

- M. MAESTRONI Alain
- Mme BOUJOT Annick
- Mme PITET Anne

Suppléants :

- Mme CHASSE Julie
- Mme PIERRES Florence
- M. FROMENT Raphaël

**Au titre du syndicat ASAM-UNSA**

Titulaires :

- M. DAOUSSI Mohamed El Hedi
- Mme SANTAMARIA Nathalie

Suppléants :

- M. BORG-OLIVIER Ludovic
- M. DELETTRE Thierry

**Au titre du syndicat CFTC Affaires Etrangères**

Titulaires :

- Mme PRATS Annabelle
- M. BARAT Frédéric

Suppléants :

- M. GRAND Alexis-Gilles
- Mme BIGOT Valérie

**Au titre du syndicat APMAE**

Titulaire :

- Mme PLACE-BERNARDIN Cécile

Suppléant :

- M. SPEHNER Claude

**Article 2**

L'arrêté du 20 novembre 2023 portant nomination des représentants du personnel à la formation spécialisée instituée au sein du comité social d'administration centrale est abrogé.

**Article 3**

Le directeur général de l'administration et de la modernisation est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'Europe et des affaires étrangères.

Fait à Paris le 12 décembre 2023,

Pour la ministre de l'Europe et des affaires  
étrangères et par délégation

Rémy MARTIN  
Sous-directeur de la stratégie des ressources  
humaines